Image not found or type unknown

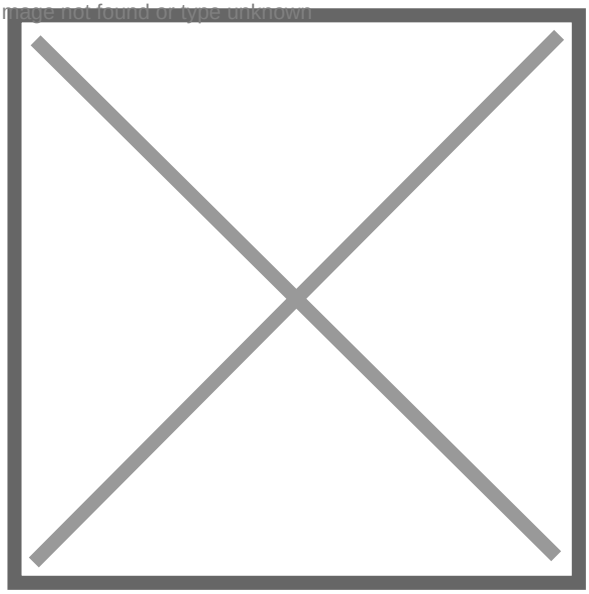

Documents à présenter lors d'un achat avec procuration

Par **mjj_old**, le **15/11/2007** à **18:38**

Monsieur,
Ayant procuration sur le compte cheque postale de ma maman je souhaiterai savoir sous quelles conditions puis-je éffectuer des achats en magasin.
La Poste me dit que le commerçant peut me refuser le cheque que je signe.
Au dos de la procuration signé a la poste il est bien noté "signer tous les ordres de débit ou de crédit(cheques, virements, prélevements,etc...)"
Quelles documents obligatoires faut-il que je présente lors d'un achat?
Dernierement j'avais ma carte d'identité ainsi que celle de ma maman mais cela ne suffisait pas il voulait photocopier la procuration.
Remerciements
Ménage JJ

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés